



DECISION

LE DIRECTEUR DE L'AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT

- Vu le Dahir n° 1-15-83 du 20 Ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n°111-14 relative aux régions ;
- Vu la délibération n° 02/2016 du conseil de la Région Casablanca-Settat approuvée lors de sa réunion tenue le 7 Mars 2016 ayant pour objet la création de l'Agence Régionale d'Exécution des projets ;
- Vu la décision n° 06/2016 émanant du Président du Conseil de la Région Casablanca-Settat ayant pour objet la création de l'Agence Régionale d'Exécution des projets ;
- Vu l'organigramme de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Casablanca-Settat ;
- Vu la circulaire N° 07/2013 du 29 avril 2013, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité au sein des entreprises et établissements publics ;
- Vu la loi cadre du personnel au titre de l'exercice 2021 ;
- Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article premier : L'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Casablanca-Settat recrute un Chef du Département Ingénierie Financière.

Article 2 : Sont éligibles audit poste, les candidats :

- disposant d'un diplôme supérieur minimum de Bac +4 ;
- ayant une expérience de 6 ans minimum en finance ou ingénierie financière ou analyse financière.

NB : L'expérience exigée est à compter à partir de la date d'obtention du diplôme demandé.



1



Article 3 : Les principales missions attribuées au poste de Chef du Département Ingénierie Financière se présentent comme suit :

A. Identifier les opportunités de partenariats nationaux et internationaux pour le financement des projets du PDR

- Constituer une base de données de bailleurs de fonds nationaux et internationaux (Domaines d'intervention, Capacité de financement ...);
- Identifier les besoins de financement des projets de l'AREP en partenariat avec le service financier de la Région Casablanca-Settat;
- Préparer les dossiers de syndication et de financement pour les négociations financières avec les partenaires identifiés;
- Assurer le suivi des participations financières des différents partenaires.

B. Elaborer les plans de financement des projets auprès des bailleurs de fonds et suivre la mise en place des différents dossiers de financements des projets

- Préparer la liste des bailleurs de fonds à cibler et la faire valider par la Direction de l'AREP;
- Elaborer les dossiers de demande de financement;
- Assister la Direction de l'AREP lors des négociations avec les bailleurs de fonds;
- Assurer le suivi de l'état d'avancement des dossiers de financement;
- Remonter les points de blocage éventuels dans la réalisation des engagements de chacun des partenaires;
- Animer la relation avec les partenaires afin de les « fidéliser »
 - Traçabilité de l'emploi des fonds octroyés;
 - Bilan des réalisations relatives aux projets de développement réalisés.

C. Participer à l'élaboration de la stratégie de communication de l'Agence en matière de promotion des projets auprès des bailleurs de fonds et autres partenaires potentiels

- Assister le département Communication pour l'élaboration de la stratégie de communication de l'Agence en matière de promotion des projets auprès des bailleurs de fonds et des autres partenaires potentiels
- Participer à la promotion des projets du Programme de Développement Régional lors de foires, road shows et autres manifestations





Connaissances techniques :

- Maîtrise des mécanismes de levée de fonds.
- Maîtrise des techniques d'ingénierie financière.
- Maîtrise des outils de bureautique et de communication.
- Maîtrise de l'arabe, du français et de l'anglais.
- Aisance dans la communication écrite et orale.

Compétences personnelles

- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Capacité rédactionnelle (en arabe et en français)
- Aisance relationnelle et capacité à travailler en équipe,
- Pro activité et capacité d'anticipation,
- Rigueur et sens de l'organisation,
- Dynamique, entreprenant(e), flexible.

Article 4 : Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Une copie du ou des diplômes ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Le CV actualisé ;
- Les attestations de travail justifiant l'expérience requise ;
- Un plan d'action et une méthodologie de travail proposés par le candidat(e) pour le poste concerné.

Article 5 : Les candidatures pour le poste de Chef du Département Ingénierie Financière doivent obligatoirement être déposées au niveau du portail <https://www.emploi-public.ma>, au plus tard le 19 Décembre 2021.

Il est à noter que tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté et que seules les candidatures déposées au niveau du portail sus référencé seront traitées.

Casablanca, le 01 Décembre 2021




Le Directeur par Interim
de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets

Signé : Ahmed EL KIAL

